



LE CHIEN REGULATEUR

Qui es-tu ?

Je suis un chien(ne) normal(e), comme devrait être l'ensemble de mes congénères.

Mon développement comportemental a été favorisé par ma naissance dans une famille stable. Ma mère m'a appris à utiliser des autocontrôles (phase d'arrêt, inhibition de la morsure...) que j'ai renforcé par des activités de jeu au sein de ma fratrie. J'ai acquis toutes les postures ayant une fonction sociale (comportement de soumission volontaire...). Cela m'a permis d'acquérir des comportements d'apaisement, de fuite ou d'immobilisation, des autocontrôles et d'inhiber ma morsure, une forte tolérance à toute contrainte ou frustration ou encore agression violente (instrumentalisée...). J'apprends à construire des séquences comportementales, structurées et régulées.

Durant ma phase de socialisation, de 3 semaines à 3, 4 mois dite période sensible, mes capacités sensorielles ont été développées d'abord par ma mère puis au sein de ma fratrie, mon maître à partir de l'adoption à 8 semaines.

J'ai augmenté mon seuil de tolérance émotionnelle face à de nouvelles et parfois improbables situations physiques ou sociales. Mes nouveaux compagnons de jeu, mais aussi d'éventuels adultes équilibrés, arbitrent mes comportements et renforcent mes autocontrôles, améliorent ma stabilité motrice et inhibent l'hyperactivité, l'hyperkinésie, absence de satiété alimentaire, exploration alimentaire hypertrophiée, hyposomnie, anxiété, agressivité...

Mon maître m'a permis de rencontrer toutes variétés de congénères, de toutes races, de toutes tailles, de tous âges, de tous niveaux émotionnels... Suite à cet enrichissement précoce, mes peurs sont remplacées par une capacité d'adaptation polyvalente à toutes nouvelles sources de stimulation. Il me paraît possible de me soustraire d'un stimulus de forte intensité, d'initier un contact actif ou passif voir offensif contrôlé. Je suis capable d'humilité active, et de soumission volontaire pour enclencher une désescalade de la situation...

Mon caractère adaptatif devient exceptionnel.

Une relation et une communication de qualité avec mon maître sont indispensables pour intégrer les informations sensorielles sans stress et permettre encore une augmentation du seuil de tolérance émotionnelle.

Mon maître définit mes règles de vie cohérentes. Il utilise mes capacités sensorielles pour établir une communication fiable. Je le comprends parfaitement, il me donne envie de faire et surtout je comprends le bien fondé de telle ou telle action pour moi-même. Sa communication devient acceptable. Avec mon maître je suis dans le connu, je n'ai aucune raison de ne pas lui obéir. Lui obéir, m'apaise.

En résumé, je suis un(e) chien(ne) normal(e) avec une excellente socialisation primaire et secondaire.

Exempt : de troubles relationnels ou de communication avec mon maître, et de syndromes de privation sensorielle ou d'hyperactivité/hypersensibilité.

Et j'ai bénéficié d'un apprentissage de scénarisation et de mise en sécurité, pour « régulateur » .

Que fais-tu ?

J'accompagne mon maître, éducateur canin, lors des cours ou formations.

J'interviens sur certaines thématiques lorsqu'il me sollicite. Je me retire sur ordre ou sur initiative selon un protocole initié en amont.

Je suis là pour renseigner « l'éducateur » mon maître, sur l'état relationnel ou comportemental du régulé.

S'il s'agit d'un conflit de communication ou de relation avec le maître, mon intervention s'arrête là. Tout au plus je passe chien de démonstration pour des exercices types.

En cas de problèmes liés au développement comportemental, je vais pouvoir mettre mes talents à contribution. A condition que le régulé ne soit pas victime de dyssocialisation primaire, à l'issue incertaine.

Mon maître contrôle en permanence l'état de lucidité du régulé.

Quelle régulation ?

Je prends en compte les sujets dont le développement comportemental a été interrompu ou altéré.

Il va me falloir aider à définir s'il s'agit d'une réaction pathologique, hormonale ou émotionnelle.

- En cas de pathologie avérée, le régulé sera dirigé vers le vétérinaire. Nous nous reverrons plus tard pour un accompagnement à la réinsertion.

- Pour les réactions hormonales nous soumettons le(a) régulé(e) à un régulateur de chaque sexe, afin de vérifier les diverses réactions. Nous, femelle régulatrice, pouvons contrarier le jeune mâle à la puberté, en fermant la porte (assise au sol...) de manière répétitive et ainsi tenter d'inhiber le comportement indésirable. Le mâle régulateur devra gérer le degré d'audace du jeune prétendant, frustrant toutes escalades. Mon maître peut mieux conseiller les

maîtres du régulé pour envisager une castration chimique ou chirurgicale afin d'influer sur le comportement de témérité du chien.

- Les réactions émotionnelles sont mon terrain de prédilection. Il s'agit bien là d'augmenter le seuil de tolérance du régulé pour une meilleure adaptation à son environnement physique et social. Ses réactions sont directement liées à sa socialisation primaire, ses apprentissages, son vécu, son environnement (maître..), de sa taille, son âge... Il est évident que réguler un chiot de 3 mois craintif sera plus aisé qu'un chien adulte de 40 KG, vivant dans un environnement défavorable, avec une absence d'apprentissage...

Mes limites ?

Je ne suis pas le plus fort !

Je n'éduque pas les chiens.

Je suis limité par ma morphologie.

Le régulé accepte d'être régulé.

Le régulé est souffrant.

Le régulé à une relation conflictuelle avec son maître.

Ma fonction ?

Assisté mon maître l'éducateur et lui fournir les informations nécessaires à une rééducation ou à un traitement pharmacologique (vétérinaire).

Dans le cadre d'un syndrome d'origine du développement comportemental, je peux redonner confiance, augmenter le seuil de tolérance du régulé, favoriser la prise d'information, réactiver les cellules cérébrales mises en sommeil, redéfinir les limites spatio-temporelles du régulé.

Mon maître ?

Je lui obéis aveuglement, j'ai confiance.

Nous avons appris en immersion dans un milieu canin.

Nous avons appris à travailler ensemble, nous sommes une équipe.

Je sais me déconnecter (frustrer) du régulé en faveur de mon maître.

Mon rappel est exceptionnel.

Mon retrait est travaillé en amont, avec saut d'obstacle et mise en sécurité sur ordre ou sur initiative, inaccessible au commun des régulés.

Je sais travailler en groupe.

J'ai appris des exercices types ; la possessivité, le seau d'eau, la balle, la frustration, la puberté, les chiots, le chien craintif, le chien qui saute...

Je continue mes apprentissages...

Conclusion

L'appellation « Chien régulateur » est un terme réducteur, tout comme « dominance » et soumission » servant de raccourcis pour classer des sujets non maîtrisés.

Comme si « MOI, Chien » j'allais « réguler » ou « résoudre » toutes les carences accumulées, ou encore des attitudes incommodantes apprises lors du développement comportemental de votre chien ?

Mes limites sont fixées par le chien régulé, lui-même.

Qu'elles sont ses capacités adaptatives ? Va-t-il accepter que je l'aide ?

Le trouble chez ce sujet n'est-il pas tout simplement le résultat d'un apprentissage incertain avec une communication obscure, une relation équivoque avec le maître ?

C'est vrai que j'ai les capacités et l'apprentissage nécessaires à envisager cette fonction aujourd'hui « aider mes congénères ».

Néanmoins cette « régulation » est orchestrée par des humains dans un milieu domestiqué sous influence, puis-je réellement m'exprimer ?

Mes objectifs peuvent être différents...

Chien(ne) régulateur(rice)